

DEPARTEMENT  
de Maine-et-Loire  
ARRONDISSEMENT  
d'ANGERS

COMMUNE de  
**MORANNES SUR  
SARTHE -  
DAUMERAY**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 24 MARS 2025

Le 24 mars 2025 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 18 mars 2024 – Nombre de membres 29 – Présents 22

**Étaient présents Mesdames et Messieurs :**

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints, ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, conseillers municipaux.

**Absents ayant donné procuration :** GUÉRY Louis (pouvoir à LECOURT Sylvie), FREULON Véronique (pouvoir à ATANI Béatrice), MOGUET Françoise (pouvoir à CLÉMOT Dany), SIMON Emmanuel (pouvoir à HUMEAU Emmanuelle), THIBAUT Jean-Paul (pouvoir à LETHIELLEUX Joëlle).

**Absente excusée :** DUPUIS Virginie

**Absent :** de RICHEMONT Xavier

**Secrétaire de Séance :** DELUK – de BUYSSCHER Véronique.

### DCM N° 2025 – 018 : CCALS – PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE - AVIS

Monsieur le Maire expose:

Vu la Loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et notamment son article 1er ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-11- 2 portant sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance intercommunale ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 4 Février 2021, relative au débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 6 février 2025, relative à l'adoption du projet de pacte de gouvernance ;

Considérant que les élus communautaires et les élus municipaux des communes membres de la CCALS ont manifesté la volonté d'adopter un Pacte de gouvernance ;

Considérant que le Pacte de gouvernance prévoit de favoriser les pratiques de bonne gouvernance communautaire ;

Considérant la consultation des conseils municipaux sur ledit projet de Pacte, avant son adoption définitive par le conseil communautaire ;

Considérant le projet transmis et exposé au présent Conseil Municipal,

Monsieur le Maire propose d'émettre un avis favorable au projet de pacte de gouvernance présenté par la CCALS.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention (Mme DIARD Françoise), émet un avis favorable sur le contenu du Pacte de gouvernance de la CCALS ;**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN



Accusé de réception en préfecture  
049-200064566-20250324-DCM2025-018-DE  
Date de télétransmission : 01/04/2025  
Date de réception préfecture : 01/04/2025